

LA MONDOTTE

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2024

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
23.09 – 05.10.2024

Rendement
40 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 24 jours

Elevage
75 % en barriques (neuves 30 %), sur lies fines. 25 % en cuves bois

Assemblage
80 % Merlot
20 % Cabernet Franc



Vignobles Comtes von Neipperg